



Eurométropole de Strasbourg



Direction de l'Enfance et de l'Education

Vous êtes cordialement invités-ées à participer à la **réunion d'information syndicale** qui se tiendra le

Mardi 24 avril 2018
de **11h00 à 13h00**

à la **Maison des Syndicats - Salle B**

1, rue Sédillot à STRASBOURG (derrière l'Immeuble de la Bourse)

Ordre du jour

1. Promotions 2018 (liste des «promouvables» consultable)
2. Carrière des ATSEM
3. Concertation sur les rythmes scolaires
4. Conditions de travail / AQVT
5. Scolarisation obligatoire à partir de 3 ans (répercussion sur les écoles et les structures petite enfance ?)
6. Divers

Tout-e agent-e peut participer à des réunions d'information syndicale sur son temps de travail (sauf nécessités de service), à raison de 12 heures par année.

*Pour pouvoir participer à la réunion, vous devez remettre le coupon-réponse ci-dessous à votre supérieur hiérarchique **3 jours** avant la réunion.*

Vous pouvez également lui adresser un mail.

Autorisation d'absence pour une réunion d'information syndicale

Nom :

Prénom :

Service :

sollicite une **autorisation d'absence** pour participer à la **réunion d'information syndicale FO – UNSA** qui se tiendra le **24 avril 2018** de **11h00 à 13h00**.

Signature :